



ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

Madame,
Monsieur,

Conformément aux articles L 1122-12 et L 1122-13 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous prier d'assister à la SEANCE du CONSEIL qui aura lieu à l'Hôtel communal, le 13 juillet 2015 à 19 heures 30 précises.

Fait en l'Hôtel communal, le 03 juillet 2015.

Par le Collège :

Le Directeur général

le Bourgmestre

W. HERBEN

S. MOREAU

ORDRE DU JOUR :

SEANCE PUBLIQUE :

M. le Bourgmestre, en charge de la Coordination générale, de la Police, de l'Aménagement du territoire, de l'Etat civil, et de la Population.

- 1. Procès-verbal de la séance du 30 juin 2015.**
- 2. Correspondances et communications.**
- 3. Aménagement du territoire / Revitalisation urbaine de la Paire Bouille / Création d'un espace public « Esplanade de la Légia » / Marché de travaux / Décompte final / Approbation.**
M. l'Echevin en charge des Travaux, du Patrimoine, des Sports, du Logement et de l'Energie.
- 4. Travaux / Château de Waroux / Réparation du mur d'entrée et du pont d'accès au château / Marché de travaux / Approbation des conditions et du mode de passation.**
- 5. Travaux / Réfection du terrain de basket du parc Herman / Marché de Travaux / Approbation des conditions et du mode de passation.**

HUIS CLOS

Mme l'Echevine en charge de l'Instruction publique, des Centres communaux de jeux de vacances, de l'Enfance et de la Jeunesse, de la Crèche.

- 6. Personnel enseignant / Ratification des décisions du Collège communal portant désignation de temporaires.**
- 7. Instruction publique / Enseignement communal / Fonction de promotion / Désignation d'un(e) Directeur(rice) stagiaire sans classe / Ratification de la décision prise par le Collège communal en séance du 08 juillet 2015.**
- 8. Personnel enseignant / Mise en disponibilité pour convenances personnelles d'une institutrice primaire / Prolongation.**
- 9. Personnel enseignant / Mise en disponibilité pour cause de maladie d'une institutrice maternelle.**

